



Paris, le 1^{er} juillet 2011

Devenir du Réseau scientifique et technique

Vers un n^{ième} protocole d'accord ... dans le dos des personnels ?

Répondant à l'invitation laconique du cabinet de la Ministre, la FEETS-FO a participé, hier après-midi, à la première d'une série de plusieurs réunions qui devait s'achever fin septembre sur la décision du futur statut des CETE.

Le représentant de la Ministre nous a en effet dévoilé la **volonté ministérielle d'unifier les CETE avec le CERTU, le CETMEF, le CETU et le SETRA avant la fin du quinquennat.**

Fort d'une étude comparative (orientée, comme vous allez le voir -fichier ci-joint-, en faveur d'un nouvel établissement public), **la volonté RGPPesque d'agencifier tout ce que l'État compte de Services apparaît clairement !**

FORCE OUVRIÈRE a rappelé que nous attendons toujours que l'administration nous démontre en quoi le statut d'établissement public permettrait de développer le RST du MEDDTL.

De leur côté, les signataires du Protocole dit « d'accord » sur la création de l'Agence nationale des voies navigables (ANVN) étaient de nouveau unanimes ... pour indiquer, d'emblée, qu'ils n'avaient au contraire aucun *a priori* sur l'une ou l'autre option, laissant par là la porte ouverte à un ANVN bis, y compris pour les STC, et donc à une précarisation possible des personnels.

Pour FORCE OUVRIÈRE, il n'est pas concevable que l'arbitrage (établissement public ou service à compétence nationale) soit pareillement arrêté à l'issue des négociations, ce choix ayant à l'évidence une influence sur de nombreux éléments à appréhender (périmètre géographique, tutelle, statut des personnels, missions, gouvernance, etc...).

Les organisations syndicales signataires de l'accord de Bercy ont unanimement demandé que le calendrier soit desserré afin que l'accord à venir sur le statut futur de ces services ne soit connu qu'après l'échéance des élections du 20 octobre.

Le directeur-adjoint du cabinet de la Ministre a accepté, malgré sa contrainte, sans aucune hésitation ... « les mauvaises nouvelles toujours après les élections », c'est un credo politique bien connu, mais jusqu'à présent, il ne s'appliquait pas aux organisations syndicales.

Nous ne manquerons pas pour notre part de vous informer CLAIEMENT des positions que nous continuerons à défendre dans le cadre de ces discussions, dans l'intérêt des agents et du service public.

Prochaine réunion -sur les missions- le lundi 18 juillet prochain.